



APPEL A SOUSCRIPTION ENSEMBLE, FAISONS POUSSER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PAYSANS !

Face à l'**urgence climatique, aux défis alimentaires et au besoin de préserver nos territoires**, de plus en plus de personnes choisissent de se tourner vers l'**agriculture paysanne**.

Mais devenir paysan.ne n'est pas simple : trouver des terres, se former, créer un réseau, accéder aux financements... **Autant de défis**, surtout pour celles et ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole.

C'est pour répondre à ces besoins que nous avons créé la **Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne de Centre Val de Loire (CIAP CVL)** en 2018, sous forme de **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**.

QUI SOMMES-NOUS ?

La CIAP, c'est :

- Une coopérative qui rassemble **paysans, collectivités, associations, citoyens et consom'acteurs**.
- Un outil collectif pour **accompagner l'installation et la transmission** progressives en agriculture paysanne.
- Un acteur clé du renouvellement agricole sur notre territoire.

Depuis 2018, **plus de 130 sociétaires** nous font confiance pour porter ce projet unique.

En apprendre plus sur la CIAP : <https://ciap-cvl.com/>

Rejoignez-nous dès aujourd'hui !

En devenant sociétaires, vous :

- Participez au renouvellement des générations agricoles.
- Soutenez une agriculture locale, écologique et solidaire.
- Faites partie d'un réseau engagé pour l'avenir de votre territoire.

Ensemble, faisons pousser une agriculture qui nourrit, relie et préserve.

Comment vous engager ?

- Souscrivez une ou plusieurs parts sociales (50 € chacune).
- Choisissez la catégorie qui vous correspond (Citoyen.ne, Paysan.ne, Collectivité, ou Association)
- Devenez acteur de la gouvernance (1 personne = 1 voix) et participez à nos Assemblées Générales.
- Suivez et accompagnez des projets agricoles près de chez vous.

Souscrire, c'est simple :
[Explication Bulletin de souscription](#)

CIAP CVL

87A route de chateaurenault
41 000 Blois
02 42 44 01 55
contact@ciap-cvl.fr

<https://ciap-cvl.com/>

<https://www.linkedin.com/company/ciap-cvl/>

LA CIAP, C'EST L'AVENIR PAYSAN QUI SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI. AVEC VOUS.

CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ ACCOMPLIS

Plus de 200 personnes formées grâce au **Stage Paysan Crétif** depuis notre création en 2018 sur toute la région Centre Val de Loire.

Le dispositif de portage de la CIAP a accueilli plus de 35 porteurs de projets, dont 20 déjà installés.



TÉMOIGNAGES DE NOS BÉNÉFICIAIRES

L'EXPÉRIENCE DE MARIE AU SEIN DU STAGE **PAYSAN CRÉATIF**

« Concrètement c'est un an que l'on se donne pour avancer sur notre projet d'installation. On peut faire différents stages. Il y a tout un réseau de professionnels qui nous aide dans l'élaboration de notre projet. Quand on démarre son projet on a beaucoup d'idées, de certitudes, d'envies, et au fur et à mesure que le temps passe, en discutant avec d'autres, en avançant sur des sujet concrets (économiques, commerciaux, techniques), ça nous amène à faire évoluer notre projet. C'est vraiment enrichissant, au bout d'un an quand je sors de ce dispositif j'ai un réseau à l'échelle régionale.

Une installation c'est long, il y a beaucoup de paramètres qu'on imagine pas forcément au début, on est très focalisé sur l'aspect technique de la production, et là de pouvoir englober tous les enjeux : foncier, environnement, les voisins, la commune, à qui on va vendre, à quel prix, pourquoi on fait tel ou tel choix ; ça fait vraiment mûrir le projet et ça donne des outils pour s'installer dans de meilleures conditions. »

LES MOTS D'ARIANE SUR LE DISPOSITIF DE **PORTAGE**



« Le portage me permet de mettre un pied à l'étrier en me consacrant au maximum à la production et à la commercialisation. C'était une démarche dans laquelle je souhaitais m'engager, mais que j'imaginais faire plus tard pour ne pas me surcharger de tâches administratives. Cela me permet aussi de prendre de bonnes habitudes sur la régularité dans la comptabilité. Les outils de saisie de la comptabilité, la gestion du stock... sont très qualitatifs, pratiques, faciles à utiliser. On est épaulés sans être dirigés, on est totalement autonomes sur nos fermes. »

POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS MAINTENANT ?

La CIAP a du faire face aux évolutions réglementaires de la formation professionnelle qui ont engendré des pertes importantes en 2024 liées à notre nécessaire adaptation. La principale conséquence en 2025 est la difficulté à financer les outils de production des entrepreneurs que nous hébergeons.

La CIAP a besoin d'un **deuxième élan** pour se consolider et atteindre ses objectifs 2026 :

- Continuer à investir dans les outils de travail des paysan.nes hébergé.es à la CIAP
- Augmenter la visibilité des outils de la CIAP et diminuer notre dépendance au conseil régional
- Développer le maillage de sociétaires engagés sur tout le territoire, et mieux représenter nos bénéficiaires et anciens bénéficiaires au sein de notre gouvernance.